

Cadre socio-éducatif - CSE

Informations sur le concours

Publié le :	27-05-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	01-09-2025
A propos du poste :	

démarches à réaliser sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/inscription-au-concours-interne-sur-titres-de-cadr>

Informations sur l'établissement

Nom :	APHM
Ville :	13005 Marseille
Site Web :	http://fr.ap-hm.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	01-07-2025
Conditions de candidature :	

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires ou agents non titulaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 et qui ont la qualité de :

- Assistant socio-éducatif ;
- Conseiller en économie sociale et familiale ;
- Educateur technique spécialisé ;
- Educateur de jeunes enfants ;

e) Animateur s'ils sont titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale » (sous réserve pour ces derniers d'être titulaire du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (DEJEPS), spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale »).

Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours d'au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps ou fonctions précités, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Pièces à fournir :

- Une demande écrite d'admission à concourir ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie des diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie d'une pièce d'identité ;
- Le dossier du candidat renseigné, accessible sur démarches simplifiées.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/inscription-au-concours-interne-sur-titres-de-cadr>